



THE
LUTHERAN
WORLD
FEDERATION

Department for Planning
and Operations

lutheranworld.org

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU :
12/10/2018 0 h 00 GMT+1**

Pour plus d'informations, contacter:
Arni Svanur Daniélsson
Fédération luthérienne mondiale
Tél.: +41 78 92 9686
Courriel: asd@lutheranworld.org

70 ANNÉES CONSACRÉES À DÉFENDRE LA DIGNITÉ DE CHAQUE ÊTRE HUMAIN

La FLM redit que la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue un cadre pour préserver la dignité humaine

GENÈVE, Suisse

À l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), la Fédération luthérienne mondiale (FLM) réaffirme que la déclaration est une avancée majeure de l'humanité, qui a fourni un cadre universel pour protéger la dignité humaine et qui oblige les États à protéger les droits des personnes.

La FLM croit que tout être humain est créé à l'image de Dieu (Gn 1,27). Il découle de cette conviction de foi fondamentale que chaque personne est considérée comme dotée d'une dignité qui lui vient de Dieu.

Pour la FLM, le cadre des droits de la personne exprime cette conviction fondamentale dans l'espace public. Il représente le langage commun servant à défendre la dignité humaine. Il fournit une tribune et un cadre à travers lesquels nos Églises membres et la communion mondiale interagissent avec d'autres acteurs, laïques ou d'inspiration religieuse, dans l'objectif commun de défendre la dignité de chaque être humain.

La promotion et la protection des droits de la personne constituent une part essentielle du travail de la FLM depuis sa création en 1947. Cette orientation fait aujourd'hui partie intégrante du témoignage de la FLM, puisqu'elle s'attache notamment à protéger les droits des personnes les plus vulnérables, marginalisées et discriminées.

Aujourd'hui, la FLM est profondément préoccupée par la tendance croissante à délégitimer, à marginaliser ou à saper le cadre fourni par la DUDH. À cause de celle-ci, les minorités, les personnes vivant aux périphéries et les groupes opprimés en raison de leur sexe, de leur appartenance ethnique ou de leur situation sociale, économique ou politique, sont victimes de discrimination et d'oppression et subissent des persécutions pouvant aller jusqu'à la mort.

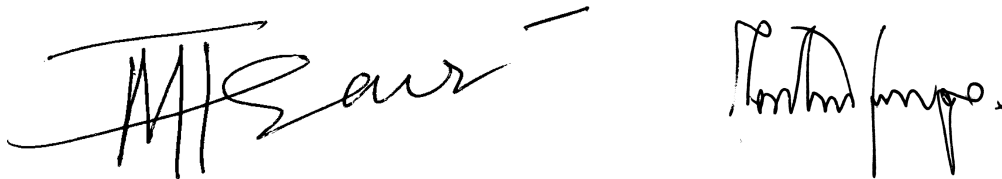
La Déclaration universelle qualifie les droits humains d'« idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations ». Dans ce contexte et à l'occasion des 70 ans de la DUDH, la FLM demande à la communauté des États de ;

- protéger et garantir les droits de la personne et ne pas perdre de vue leur importance pour préserver la liberté, la justice et la paix dans le monde ;
- réaffirmer son attachement à la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- veiller à la mise en œuvre du cadre des droits de la personne, au niveau local et international, et tenir pour responsables les auteurs de violations de ces droits ;
- promouvoir et protéger le travail des défenseurs et défenseuses des droits de la personne.

La FLM appelle ses Églises membres à :

- sensibiliser leurs fidèles à l'importance du cadre des droits de la personne ;
- militer pour la promotion et la protection des droits de la personne dans leurs milieux respectifs ;
- travailler avec les partenaires œcuméniques, les partenaires interreligieux et les autres acteurs de la société civile pour promouvoir et protéger les droits de la personne.

*Mais que le droit jaillisse comme les eaux
et la justice comme un torrent intarissable ! (Amos 5,24)*



La Fédération luthérienne mondiale est une communion mondiale de 148 Églises de tradition luthérienne, représentant plus de 75,5 millions de chrétien-ne-s dans 99 pays. La FLM agit au nom de ses Églises membres dans le domaine des relations œcuméniques et interreligieuses, de la théologie, de l'aide humanitaire, des droits de la personne, de la communication et des différents aspects de la mission et du développement.

###

Des images en haute définition du président et du secrétaire général de la FLM sont disponibles pour les médias sur <https://flic.kr/s/aHsmwYi84y>